

12^{ème} Edition des conférences « Mardi du numérique : les acteurs réfléchissent sur les urgences et défis du numérique au Sénégal



Le mardi 28 mai 2019, l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) a participé à la 12ème Edition des conférences des Mardis du numérique, sur le thème : "Les urgences et priorités du numérique sénégalais". Occasion, encore une fois, pour les acteurs de dresser un diagnostic sur le secteur, et de mettre en lumière les défis et perspectives. Cette édition a été marquée par la participation des étudiants de l'UVS qui ont suivi avec grand intérêt les échanges et solutions proposées.

Le panel était animé par des professionnels reconnus dans le domaine, notamment : Monsieur Pierre NDIAYE, Secrétaire général du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Monsieur Ibrahima WADE, Directeur général du Bureau d'Opérationnalisation et de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS), Monsieur Bassirou BA, Coordonnateur du Parc de Technologie numérique (PTN), Monsieur Antoine NGOM, Président de l'Organisation

des professionnels du numérique (OPTIC), et Monsieur Raymond MENDY, Directeur Général du Centre des Technologies de l'Information et de la Communication (CTIC), avec comme modérateur Monsieur Ousmane NDIAYE, journaliste spécialisé en technologies de l'information et de la communication (TIC).

Urgences et défis d'un secteur en mouvement



Pour introduire le sujet du jour, Monsieur Ibrahima Nour Edinne DIAGNE, Directeur de African Performance Institut, a rappelé l'objet de ces rencontres, que chaque acteur reparte avec des idées et puisse l'appliquer

dans son domaine, non sans relever les défis et urgences du numérique. Il a ainsi identifié trois ordres de défis : la compétence, l'accès aux marchés publics pour les acteurs locaux du numérique, et la numérisation des procédures administratives. Pour ce dernier point, il a donné les exemples de l'Estonie, des Emirats Arabes Unis et de la Corée du Sud, dont les performances en termes de digitalisation s'expliquent par la volonté politique de leurs Etats, qui ont été au cœur des processus.



Non sans ajouter que « Le Rwanda, pays essentiellement agricole, est en train de devenir la puissance digitale du continent, par la volonté politique de son Etat ».

Durant la conférence, les panélistes ont à l'unanimité mis l'accent sur les défis de l'accélération des processus de digitalisation du Sénégal, non sans en relever les contraintes. Ces contraintes, étant de divers ordres, interpellent directement les acteurs ; l'Etat au premier rang, ensuite le secteur privé et les Instituts d'enseignement et de formation.

Responsabilités partagées entre les acteurs

Monsieur WADE, après s'être réjoui de ces conférences qu'il considère comme un jalon important dans la révolution numérique, a relevé la responsabilité des différents acteurs, allant de l'absence de stratégie à la lenteur des procédures administratives, de l'inadéquation de la formation avec les besoins du secteur et de l'impérative nécessité pour le secteur privé de produire des solutions et de l'imposer à la société. Il précise que « Le Sénégal avait un avantage compétitif, mais il est en passe de le perdre ». Pour Monsieur WADE, le premier constituant l'élément qui puisse



faire la transformation du Sénégal, il urge de repenser le cadre de partenariat public privé, sans attendre que l'Etat en soit la locomotive.

Abondant dans le même sens, Monsieur Antoine NGOM, ajoute, qu'en dépit de l'existence d'une bonne base, le temps mis dans l'exécution n'est pas acceptable pour un secteur comme le numérique.

Dans le même sillage, Monsieur Bassirou BA, Coordonnateur du Parc de Technologie numérique (PTN), a rappelé les objectifs, les missions et le potentiel de création d'emploi du programme, qu'il estime à 35 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects. Pour Monsieur BA, la question fondamentale, c'est la mise en cohérence des initiatives et la construction d'un écosystème. De plus, il milite pour un passage par le canal de l'éducation, c'est-à-dire, inculquer la culture numérique aux enfants dès le bas âge.



Par ailleurs, comme pour relever sur certains facteurs bloquants, Monsieur DIAGNE en appelle à l'harmonisation des guichets, dont il dénonce l'incohérence de leur pluralité. En effet, le citoyen est obligé de se déplacer de guichet en guichet pour des démarches

administratives. Pour certains services, il lui est demandé de fournir des pièces d'état civil (extrait de naissance, casier judiciaire, etc.), alors que c'est l'Etat même qui le délivre. Hors avec la digitalisation des procédures, les pièces d'Etat civil pourront être délivrées une seule fois, et favoriser un gain de temps.



Le Directeur général du CTIC, Monsieur Raymon MENDY, estime quant à lui, que les compétences constituent un élément essentiel pour la digitalisation. Accompagné de Mme SONG, une experte coréenne en mission dans l'incubateur qu'il dirige, celle-ci a partagé les secrets des performances de son pays dans le domaine du numérique. D'après elle, le gouvernement de Corée avait au départ davantage investi dans les outils que le financement, avec un modèle exécutoire qui consistait à créer deux smart-cities (villes intelligentes), où l'on a expérimenté tout ce qui se fait sur le numérique. Avec, ajoute-t-elle, une implication des structures locales.

Les rideaux de la 12^{ème} Edition des conférences « Mardis du numérique » se sont refermés sur un échange avec un public passionné et averti, composé d'étudiants de partenaires et de professionnels du secteur.

A l'analyse des différentes interventions, le Sénégal a une longueur d'avance et un potentiel en la matière, qu'il devrait exploiter, sous risque d'être devancé par d'autres pays.

Pour cela, il faut trouver des solutions aux contraintes actuelles, en favorisant la synergie des acteurs, par un pilotage stratégique et cohérent, la rapidité dans l'exécution des projets, la rationalisation autour de l'écosystème du numérique et l'accès du secteur privé aux marchés publics.

Garmy SOW

☎ 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67

☎ Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67



www.uvs.sn

